



CES
Châteauroux



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION

CHÂTEAUX

Talents

du service public

**Prépa Talents du Service Public
DU – Collectivités Territoriales
Dossier de candidature
Année 2023-2024**

Ce dossier est à retourner **du 28 août 2023 au 20 décembre 2023 AU PLUS TARD**, accompagnée des pièces mentionnées au verso. Vous ne pourrez procéder à votre inscription administrative **qu'après** acceptation de votre candidature.



1. Etat civil

Madame Monsieur

NOM de famille (en MAJUSCULES)

NOM d'usage (si différent)

Prénom

Date de naissance : le / / **Ville de naissance :**

Dép. ou Pays : **Nationalité**

ADRESSE (pour l'année universitaire 2023-2024)

.....

CP |__|__|__|__|__| Ville

☎ (portable) :

E-MAIL :

2. Cursus universitaire

Diplômes	Intitulé précis et établissement	Validation
Baccalauréat		Année d'obtention :
BAC+3 (Licence générale, LP, BUT, L3 en cours de préparation...)		Année d'obtention :

3. Objectifs poursuivis

Examen(s) et/ou concours envisagé(s)	
1.	4.
2.	5.
3.	6.

4. Votre situation administrative dans l'établissement

Merci de préciser :

- s'il s'agit de votre PREMIERE INSCRIPTION à l'Université d'Orléans oui non
- s'il s'agit de votre première inscription à la Prépa Talents oui non
- si vous vous inscrivez également dans une autre formation pour l'année 2023/2024 (ex : Licence générale, Licence professionnelle, tout diplôme BAC+3 ...) oui non
- si oui, précisez laquelle (intitulé et lieu) :

5. Pièces à joindre à ce dossier

- Un Curriculum Vitae avec photographie
- Une Lettre de motivation
- Pour les étudiants boursiers uniquement : Les pièces attestant que vous remplissez les conditions de ressources fixées pour bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux prévue en application de l'article L. 821-1 du code de l'éducation.
- Une copie de la carte d'identité.
- Des copies des diplômes Baccalauréat et post-baccalauréat.
- Les relevés de notes certifiés.

6. Examen des candidatures

La commission de sélection examinera les candidatures à l'aune, notamment, de trois éléments :

- Le respect par le candidat des conditions requises pour se présenter aux concours préparés.
- Le respect par le candidat des conditions de ressources précitées.
- La valeur du candidat et sa motivation.

La sélection sera suivie d'un entretien.

Ainsi, les étudiants sont **recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection** tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

A l'issue de la sélection, la commission fixe par ordre alphabétique la liste des candidats admis au cycle de formation ainsi que, le cas échéant, la liste des candidats inscrits sur liste complémentaire.

Fin novembre 2023 : date prévisionnelle de clôture de la période de sélection.

Début janvier 2024 : date prévisionnelle de début de la formation.

Fait à Le

Signature

Cette fiche, accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus est à retourner à :
prepatalentsDU.CES@univ-orleans.fr